

RAE Info

La lettre d'information des piégeurs du réseau Polleniz



N°1 - Février-mars 2018

EDITO

En ce début d'année, je vous souhaite tous mes **meilleurs vœux** de bonheur ainsi qu'une bonne santé.

Ce premier numéro de notre lettre d'information marque l'évolution de notre réseau, notamment en ce qui concerne la lutte collective contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE). En effet, 2018 sera une année de **renforcement des actions** concernant la régulation du ragondin et du rat musqué. Les 11 et 12 octobre derniers, le réseau POLLENIZ accueillait Humberto DELGADO ROSA et Myriam DUMORTIER de la **Direction Générale de l'Environnement** de la Commission Européenne. Lors de la conclusion de cette rencontre, Humberto DELGADO ROSA reconnaissait POLLENIZ comme pouvant être un modèle pour l'Europe, pour sa dynamique de terrain, l'organisation de son réseau de bénévoles et le dialogue avec les partenaires. Les piégeurs bénévoles de nos communes sont les maillons indispensables pour l'efficacité des luttes collectives, mais aussi des acteurs majeurs du monde rural au service de l'agriculture, de l'environnement et de la santé publique.

Chers bénévoles, nous allons nous rencontrer plus souvent, bien sûr lors des réunions, des collectes, mais aussi sur le terrain, pour relever les cages-pièges ensemble, échanger sur votre piégeage, votre expérience et les difficultés rencontrées.

Cette année, c'est aussi celle du réseau POLLENIZ. Comme vous le savez déjà, la FDGDON 44 devient POLLENIZ 44. Un projet stratégique d'ampleur qui va nous permettre de bénéficier d'une force régionale.

Cette lettre d'information est aussi un **moyen d'échange**. Si vous souhaitez partager des informations, proposer un sujet, être interviewé, contactez-nous !

Damien PADIOLLEAU
Animateur des luttes collectives, POLLENIZ 44



Si vous souhaitez recevoir cette lettre d'information par mail : contactez-nous à l'adresse polleniz44@polleniz.fr

SOMMAIRE

Les actualités

Rencontres avec les EPCI
Suivi des populations RAE
Les autres actualités

Les interviews

André MARY
Henri FOUGERE

LES ACTUALITÉS

Rencontres avec les EPCI

L'année 2018 est marquée par la prise de **compétence GEMAPI** (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), notamment les communautés de communes et communautés d'agglomération.

Depuis 2016, POLLENIZ 44 rencontre et échange avec ces structures, dans l'objectif de construire des plans de surveillance, de prévention et de lutte concernant le ragondin et le rat musqué, en adéquation avec le contexte hydrographique et les populations de Rongeurs Aquatiques Envahissants présentes. C'est dans ce contexte particulier que nous organisons des rencontres, afin de présenter l'avancée des discussions sur ces plans d'actions par EPCI, de répondre aux interrogations des piégeurs, élus et syndicats de rivière.

Le lundi 5 février 2018 - 10h

salle polyvalente de
MOISDON LA RIVIERE

Pour les territoires de la communauté de communes de Derval-Chateaubriant et la communauté de communes de Nozay.

Le mardi 6 février 2018 - 10h

salle de la boule d'or à
PONTCHATEAU

Pour les territoires de la communauté d'agglomération de la région Nazairienne et de l'Estuaire, la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique, la communauté de communes du Pays de Pontchâteau - St Gildas-des-Bois, la communauté de communes d'Estuaire et Sillon, la C communauté de communes de la région de Blain, la communauté de communes du Pays de Redon.

Le mercredi 7 février 2018 - 10h

salle Jean Yanne à LIGNE

Pour les territoires de la communauté de communes du Pays d'Ancenis, la communauté de communes d'Erdre et Gesvre, et les communes au Nord de la Loire de Nantes Métropole.

Le jeudi 8 février 2018 - 10h

salle polyvalente du BIGNON

Pour les territoires de la communauté de communes de Sèvre et Loire, la communauté d'agglomération de Clisson, Sèvre et Maine agglo, et les communes de Vertou, les Sorinières, Basse-Goulaine, Saint-Sébastien-sur-Loire, Rezé, Bouguenais et Saint-Aignan-de-Grandlieu (Nantes Métropole).

Le vendredi 9 février 2018 à 10h

salle des loisirs de ROUANS

Pour les territoires de la communauté de communes Sud Estuaire, la communauté de communes de Pornic Agglo Pays de Retz, la communauté de communes de Sud Retz Atlantique et les communes de Bouaye, Saint-Léger-les-Vignes, Brains, La Montagne, Indre, Saint-Jean-de-Boiseau, Le Pellerin (Nantes Métropole).



Suivi des populations de RAE

A partir de 2018, le suivi des populations de RAE se fera à partir de l'analyse des captures et de la pression de régulation réalisées par les piégeurs bénévoles. Pour cela chaque piégeur bénévole recevra un "carnet de piégeage" dans lequel il devra enregistrer quotidiennement ses captures et son activité de piégeage. Deux feuillets de synthèse seront à restituer en juin 2018 et décembre 2018 ou janvier 2019. Le principe de conservation des preuves de capture (queues) est maintenu pour le versement du défraiement.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du PAR RAE (Plan d'Action Régional Rongeurs Aquatiques Envahissants) rédigé par POLLENIZ et validé en CROPSAV (Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale) le 4 juillet 2017. Ce document définit la stratégie et la mise en oeuvre des mesures de surveillance, de prévention et de lutte relatives aux Rongeurs Aquatiques Envahissants en Pays de la Loire.



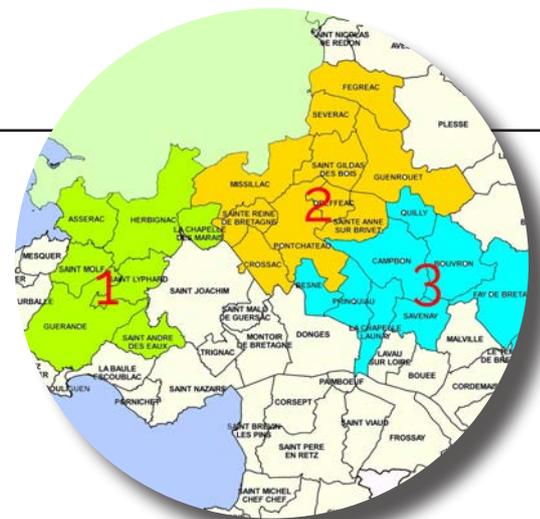
Les autres actualités

Dans la région

En Vendée, sur la commune de Champagné-les-Marais, POLLENIZ 85 réalise une action de régulation des RAE, par piégeage sur des terrains du Parc Naturel Régional du marais Poitevin.

Lutte collective corvidés

Le périmètre défini pour la lutte collective corvidés en 2018 concerne 26 communes du Nord-Ouest du département. Cette campagne se déroulera du 4 avril au 6 juin 2018. Les premières rencontres d'information et de recherche des financements se sont déroulées en décembre 2017. Les prochaines rencontres d'organisation locales sont prévues fin février 2018.



Carte des trois secteurs de lutte collective corvidés en 2018



LES INTERVIEWS



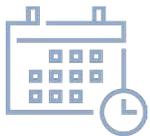
André MARY



Henri FOUGERE



Nort-sur-Erdre
secteur de piégeage



10
années de piégeage



251
captures au printemps 2017

DP : Quelle profession exerces-tu ?

AM : Je suis à la retraite, peintre en carrosserie

DP : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

AM : J'aime bien me promener dans la nature et rendre service aux agriculteurs voisins.

DP : Quelles difficultés rencontres-tu ?

AM : J'ai eu quelques cages vandalisées, mais cela reste assez rare.

DP : Combien de temps prends-tu pour le relevé quotidien ?

AM : Cela me prend environ 2 heures, je fais 12 km en vélo et 4 km à pied tous les jours.



Vritz - Vallons de l'Erdre
secteur de piégeage



17
années de piégeage



25
captures au printemps 2017

DP : Quelle profession exerces-tu ?

HF : A la retraite. Agent d'Etat dans le Maine-et-Loire.

DP : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

HF : Pour éviter les dégâts aux cultures et en protection des digues de l'étang de Vritz et des trous d'eau.

DP : Qu'est-ce qui te plait dans cette activité ?

HF : La nature, le plaisir, et avoir un bon contact avec POLLENIZ 44.

DP : Combien de temps prends-tu pour le relevé quotidien ?

HF : Cela me prend 1h, environ 6 km en voiture et à pied.